

**M. Paproski:** Ainsi qu'à notre parti.

**M. Horner:** Et le dédaigneux secrétaire parlementaire est affligé de cette terrible maladie de l'ophtalmoplégie des grandeurs.

**Des voix:** Oh!

**M. Horner:** Je vois que vous fronchez le sourcil, monsieur le président, en vous demandant ce que peut être cette maladie. Permettez-moi de vous l'expliquer. L'ophtalmoplégie des grandeurs est une affliction qui atteint ceux qui, élevés à des fonctions très importantes, ne peuvent regarder que droit devant eux; leurs œillères ne leur permettent plus de voir de côté.

**L'hon. M. Benson:** J'invoque le Règlement . . .

**M. Horner:** Cette maladie entraîne une vue étroite . . .

**M. le vice-président:** A l'ordre. La parole est au ministre des Finances.

**L'hon. M. Benson:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Les observations du député de Crowfoot ont, à mon avis, peu de rapport avec notre débat. S'il veut critiquer certaines personnes, il pourra le faire à loisir en dehors de cette enceinte. Je ne crois pas qu'il puisse imputer au secrétaire parlementaire, à moi-même ou à d'autres députés des motifs quelconques. Je respecte beaucoup le député, dont j'ai toujours écouté le point de vue, comme l'a d'ailleurs fait le gouvernement. Nous pouvons avoir des opinions divergentes mais je ne pense pas, du point de vue du Règlement, qu'il ait raison d'agir comme il le fait.

**M. le vice-président:** La présidence fait face à une situation difficile. Le Règlement est invoqué hors de propos. Les députés conviendront que les règlements de la Chambre ne sont efficaces que si les participants au débat les respectent. Il leur incombe de respecter les convenances à la Chambre.

• (9.20 p.m.)

Je ne crois que ces interpellations entre les députés de côté et d'autre de la Chambre nous fassent faire tellement de progrès. J'inviterais les députés à prendre conscience de leurs responsabilités et à observer les règles du débat. Le député de Crowfoot.

**M. Horner:** Monsieur le président, je ne suis pas tellement content de la tournure qu'a prise le débat. Les échanges que j'ai eus avec le ministre des Finances n'ont rien apporté au débat, je le reconnais, et je trouve cela déplorable.

**L'hon. M. Benson:** Très bien; parlez alors du bill.

**M. Horner:** Je suis très déçu de la tournure. Le ministre m'interpelle de nouveau et me dit de parler du bill.

**Des voix:** Bravo.

**M. Horner:** J'ai l'intention de parler du bill. J'ai l'intention d'en parler aussi longtemps que je le pourrai ou jusqu'à ce que le ministre ou son secrétaire parlementaire m'assure que la question soulevée par le député d'Athabasca obtiendra une réponse. Le député et son secrétaire parlementaire restent assis à leur siège sans répondre à la question. C'est pourquoi je me suis levé et j'ai dit qu'il fallait répondre à la question.

Nous discutons de l'équité. Nous discutons du concept que renferme le Livre blanc. Ce bill est un sous-produit du Livre blanc et des discussions qu'il a suscitées. Si nous ne pouvons obtenir de réponse à la Chambre des communes à une simple question, où alors pouvons-nous en obtenir une? Si nous ne pouvons obtenir de réponse en comité plénier, alors que les experts en fiscalité sont devant les représentants du peuple, où pouvons-nous alors obtenir une réponse dans une démocratie représentative?

**M. Thompson:** Ne les appelez pas des experts.

**M. Horner:** Je me montre gentil et peut-être le Seigneur me pardonnera-t-il d'être trop gentil, mais nous devons nous montrer généreux dans notre profession. Comme l'amendement du député d'Edmonton-Ouest a été jugé irrecevable, le ministre des Finances et son secrétaire parlementaire admettront certainement qu'il y a une chaîne d'idées qui laisse planer un doute qui devrait être dissipé dans l'esprit d'un grand nombre de citoyens.

Je veux bien voir l'article 74 adopté aussitôt que possible afin que nous puissions avancer, mais auparavant il nous faut des réponses. C'est là tout simplement une des nécessités de la vie dans une société démocratique. Dans un état totalitaire où règne l'autocratie, personne n'obtient de réponse, mais dans une démocratie nous devrions en obtenir, surtout lorsque la Chambre siège en comité plénier et quand le ministre a ses deux experts en matière fiscale qui comparaissent devant les élus du peuple.

Je n'ajouterai rien de plus en ce moment mais j'espère que le ministre des Finances, ou son secrétaire parlementaire, répondra directement à la question toute simple qu'a posée le député d'Athabasca. Je suis certain qu'ensuite nous avancerons quelque peu. Mais si nous nous mettons à chahuter, nous n'irons pas loin. Je regrette que le ministre des Finances m'ait mêlé à cette affaire.

**M. Mahoney:** Monsieur le président, j'aimerais simplement faire observer à ceux que la statistique intéresse que nous avons commencé de débattre cet article à 2 h 45 vendredi après-midi et que nous en avons discuté jusqu'à 4 heures. Nous avons délibéré pendant près d'une heure et demie sur le même article reporté du bill antérieur . . .

**M. MacInnis:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**M. Mahoney:** J'ai répondu à cette question deux fois vendredi.

**M. le vice-président:** A l'ordre, je vous prie. La parole est au député de Cape Breton-East Richmond pour un rappel au Règlement.

**M. MacInnis:** Monsieur le président, la présidence a été très prompte ce soir à rappeler à l'ordre les députés de ce côté-ci de la Chambre. Si le secrétaire parlementaire veut commencer à sermonner le comité pendant le temps consacré à l'étude des articles du bill, j'estime que la présidence a le devoir de lui signaler qu'il enfreint lui-même le Règlement.

**M. le vice-président:** A l'ordre, je vous prie. La présidence prend note des observations du député et n'a rien à ajouter.

**M. Mahoney:** Monsieur le président, je disais donc qu'il s'agit d'une disposition qui a été reportée de la législation existante et qui ne comporte aucun changement ou aucune réforme. La question posée par le député d'Athabasca a été posée bien des fois vendredi. Il trouvera la